



La Belgique se mobilise pour faire arrêter le calvaire d'Olivier Vandecasteele

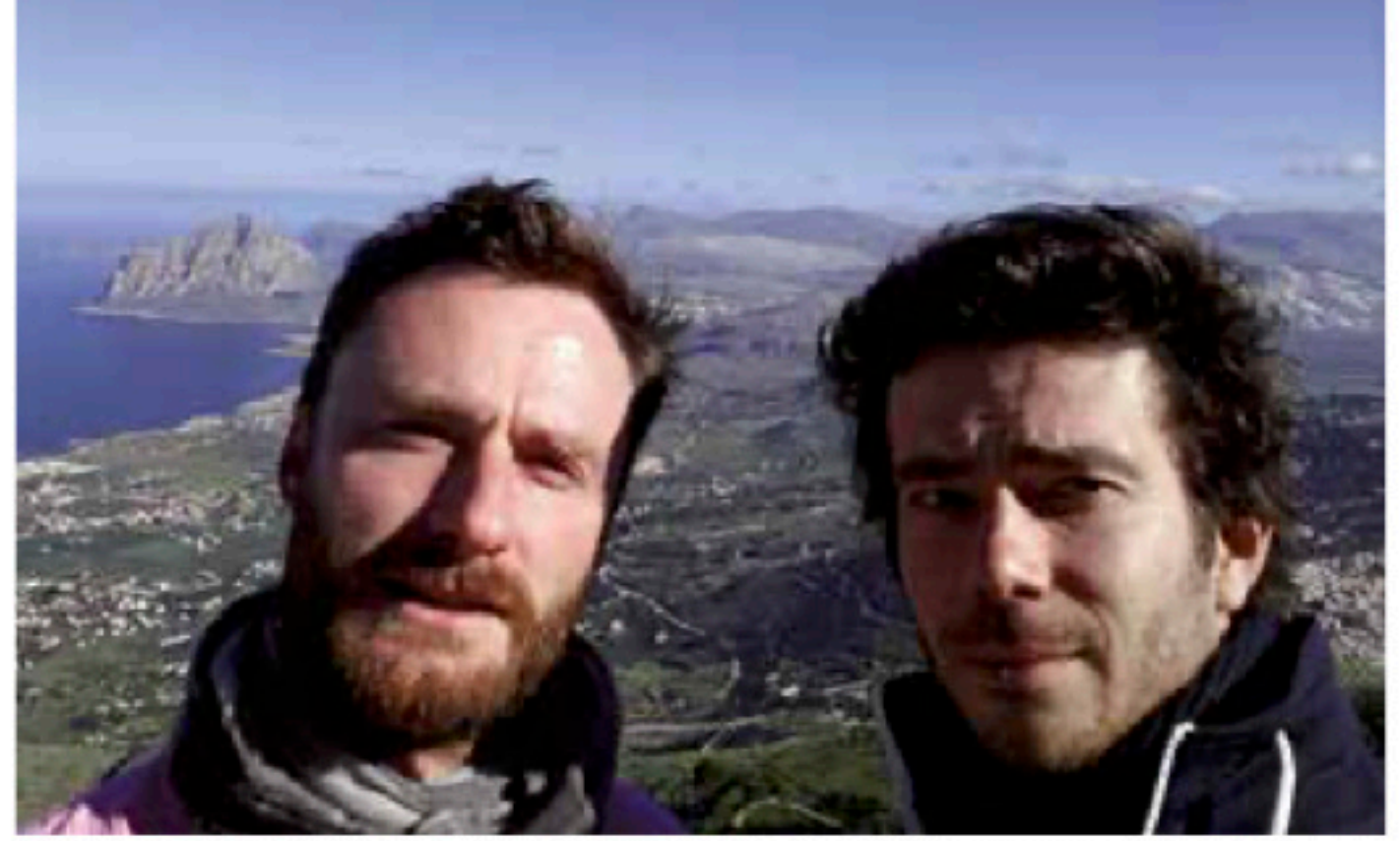
# IL FAUT SAUVER L'OTAGE BELGE PRISONNIER DE L'IRAN

Ses proches craignent le pire et toute la Belgique retient son souffle : depuis le 24 février 2022, Olivier Vandecasteele, un travailleur humanitaire, est détenu en Iran dans des conditions inqualifiables. Accusé d'espionnage, il vient d'être condamné à 40 ans de prison et 74 coups de fouet. En réalité, le Belge, originaire de Tournai, qui n'a rien à se reprocher, est l'otage d'un chantage sordide : Téhéran veut l'échanger contre un dangereux terroriste. Rien n'est trop cruel pour l'Iran afin de faire pression sur les autorités belges. L'homme est en danger de mort.

Nathalie, la sœur d'Olivier Vandecasteele, au bout de l'attente et de la souffrance. Les médias belges ont décidé de s'unir pour faire pression sur l'Iran.

# « Notre peur, c'est de récupérer Olivier quand il sera trop tard »

Proche de la famille d'Olivier Vandecasteele et ami de celui-ci, Olivier Van Steirtegem raconte l'enfer du kidnapping, de l'emprisonnement, et l'angoisse qui grandit.



Notre interlocuteur Olivier Van Steirtegem, porte-parole de la famille et ami de longue date d'Olivier. On les voit ici lors d'un voyage en Sicile.

Une interview avec Philippe Fiévet

**Paris Match.** Quel lien entretenez-vous avec Olivier Vandecasteele ? Il se dit que vous êtes des amis de longue date.

**Olivier Van Steirtegem.** Nous nous sommes rencontrés sur les bancs de l'université dès les premiers jours à Saint-Louis, puis à l'UCL. Nous ne nous sommes jamais perdus de vue, même en ayant pris des chemins de vie différents. Lui s'est lancé dans l'humanitaire, ce qui convient bien à l'homme de valeurs qu'il est. Moi, je suis devenu le directeur général d'une industrie de matériel de bureau basée en France. Mais nous avons toujours gardé le contact. Nous partions souvent faire du trekking ensemble et nous allions aussi voir des concerts quand il revenait en Belgique. Souvent, il dormait chez moi.

**Quelle activité exerçait-il précisément en tant qu'humanitaire ?**

Il a d'abord passé trois ans à Kaboul, où il s'occupait des héroïnomanes. C'est là qu'il s'est créé une réelle expertise sur la question afghane. Ensuite, il a accompli plusieurs missions dont l'une au Mali avant de s'installer à Téhéran à partir de 2015. Il y a été nommé directeur de pays, c'est-à-dire qu'il avait pour mission de chapeauter l'ensemble des activités de l'ONG Norwegian Refugee Council, l'une des plus importantes au monde. Son travail consistait à organiser toutes les opérations pour venir en aide à la communauté d'immigrés afghans d'Iran, soit près de trois millions de personnes. Il s'occupait de l'accès aux soins, à la nour-

Condamné à l'isolement dans une prison iranienne depuis dix mois, Olivier Vandecasteele dépérit à vue d'œil.

riture et à l'eau en concertation avec les autorités, mais il avait aussi la responsabilité de trouver des financements auprès du HCR (le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), de l'Union européenne, de l'Allemagne et de la Suisse. Il avait surtout des contacts avec le ministère iranien de la Santé.

**Donc, pendant six ans, il n'a rencontré aucun problème avec les autorités de ce pays ?**

Absolument. Au contraire, il recevait régulièrement des remerciements de leur part pour son implication dans la cause afghane.

**Ils étaient donc en bons termes ?**

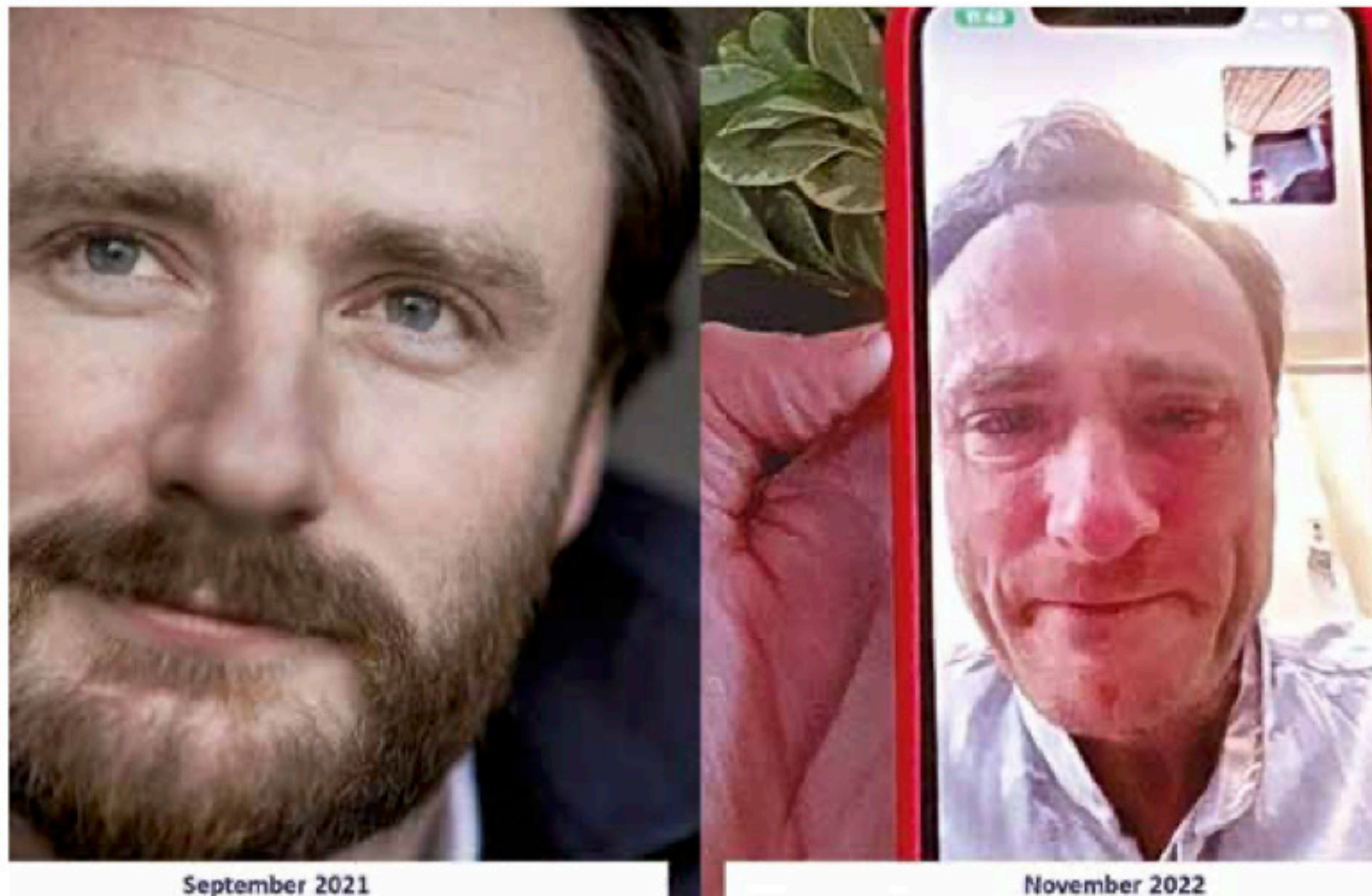
Le mot est peut-être un peu fort, mais ses services étaient appréciés et il entretenait des relations régulières avec les autorités concernées.

**Était-il conscient du danger que représentait le fait de vivre en Iran, qui est loin d'être un État de droit et qui, en plus, est aujourd'hui agité par une révolution des foulards ?**

Olivier a été arrêté le 24 février, soit sept mois avant les troubles actuels. À l'époque, il n'existait pas d'avis négatif de la diplomatie belge sur le fait de se rendre en Iran. Il était simplement recommandé d'être prudent, comme c'est le cas pour bon nombre d'autres destinations comme le Nicaragua, le Guatemala ou São Paulo. Et puis, quand vous êtes humanitaire, vous vous rendez fatalement dans des zones difficiles et des pays en crise. Un humanitaire va là où on a besoin de lui, en cas de catastrophe, de famine, de guerre.

**Dans quelles conditions Olivier a-t-il été appréhendé ?**

C'était la veille de son retour en Belgique, en soirée. Après six ans, il voulait rentrer au pays et avait organisé une petite soirée d'adieu à Téhéran en commandant des pizzas pour tout le monde. Quand on a sonné à la porte, il a cru que c'était le livreur. Des hommes sans uniforme ont enfoncé la porte et se sont rués sur les gens qui étaient présents. Ils ont séparé les hommes des femmes et ont conduit Olivier dans la salle de bains où il a été isolé, menotté et obligé de se tenir à genoux. Il a été contraint de donner les codes d'accès de ses appareils électroniques. Plusieurs fois, il a demandé à pouvoir prévenir sa famille et le service de l'ambassade de Belgique, ce qui lui a été refusé. Ensuite, il a été emmené à la tristement célèbre prison d'Evin, où la torture est monnaie courante. Il a été mis à l'isolement complet dans une cellule de deux mètres sur trois, sans mobilier ni matelas, avec



September 2021

November 2022

**La famille d'Olivier se dépense sans compter pour retrouver les jours heureux.**



un trou dans le sol pour faire ses besoins. La cellule était éclairée 24 heures sur 24. Il n'avait droit à aucun contact, ni aucune visite. Tout cela sans qu'aucune des charges rapportées dans la presse aujourd'hui ne soit portée contre lui.

**Que lui reprochent les autorités iraniennes ? Comment le piège s'est-il refermé sur lui ?**

En février, on n'avait aucune idée de ce qui lui était reproché. Aujourd'hui, l'Iran l'accuse d'espionnage et de collusion avec une puissance étrangère. Son procès a duré trente minutes. L'avocat qui avait été choisi par la famille Vandecasteele a été écarté par le juge qui a désigné un avocat d'office, lequel n'a pas ouvert la bouche durant ce procès expéditif. Ses demandes répétées d'être mis en contact avec l'ambassade lui ont été refusées. À l'heure actuelle, l'ambassadeur belge en poste à Téhéran n'a obtenu que sept visites, soit une toutes les huit semaines. Et elles sont toutes encadrées, guidées et filmées.

**On évoque une grève de la faim qu'il aurait voulu mener, mais qu'il semble avoir abandonnée. Quel est actuellement son état d'esprit au fond de sa cellule ?**

Oui, dès octobre, il a arrêté de s'alimenter pendant deux mois et demi. Mais il a dû interrompre sa grève de la faim : avant même de la commencer, il avait perdu 25 kilos car il ne recevait pour nourriture que du sucre et des lentilles. Vu le régime alimentaire auquel il était soumis, ne pas se nourrir ne changeait pas grand-chose. Sans parler des maladies : il a perdu les ongles de ses pieds et souffre de graves problèmes gastriques, de soucis ORL et dentaires, sans parler de la torture psychologique. Cela fait 330 jours qu'il vit en cellule d'isolement ! Vous imaginez ces conditions ? Olivier est en enfer pour 40 ans et doit se voir administrer 74 coups de fouet.

**Pourquoi une telle barbarie ?**

En Iran, l'État de droit n'existe pas. Les coups de fouet, c'est le genre de peine qu'on appliquait chez nous il y a cinq siècles, mais là-bas, c'est toujours d'actualité.

**On sait que l'Iran souhaiterait échanger Olivier contre un ancien diplomate impliqué dans une tentative d'attentat. Ce genre de deal est-il possible ?**

La Cour constitutionnelle doit se pencher sur la constitutionnalité du traité de transfèrement. Il s'agit d'une pratique courante dans tous les États du monde : il y a eu 74 cas similaires signés entre la Belgique et d'autres pays.

**Alors, pourquoi cela traîne-t-il ? Il y a un blocage quelque part ?**

Il y a blocage parce que certains groupuscules (les Moudjahidines du peuple) ou Ingrid Betancourt ont attaqué en justice ce transfèrement au motif que ce terroriste condamné en Belgique,

**« Il a maigri de 25 kilos car il ne recevait pour nourriture que du sucre et des lentilles. Il a perdu les ongles de ses pieds et souffre de graves problèmes gastriques, de soucis ORL et dentaires, sans parler de la torture psychologique. Cela fait 330 jours qu'il est en cellule d'isolement ! »**

s'il devait être transféré en Iran, pourrait être libéré là-bas et reprendre les attentats. En fait, la cour ne reconnaît pas le statut de victime d'Olivier, alors que l'ONU le dit victime de torture.

**Quel est l'état actuel des relations entre la République islamique d'Iran et le royaume de Belgique ?**

L'Iran entretient des relations tendues avec les pays occidentaux en raison de l'enrichissement nucléaire iranien et des sanctions économiques, ce qui ne facilite pas les choses. Ses relations avec la Chine et la Russie sont cependant cordiales.

**Estimez-vous que les autorités belges n'en font pas assez ?**

La Belgique fait ce qu'elle peut. Elle tente ce transfèrement mais elle doit le faire rapidement, sans plus attendre, car la vie d'Olivier est en jeu. Personne ne peut résister à 74 coups de fouet !

**Quand sont-ils censés être administrés ?**

On l'ignore.

**Une bâche géante à l'effigie d'Olivier recouvre actuellement le beffroi de la ville de Tournai, dont il est originaire.**

Une bâche identique est placée à Bruxelles, place de Brouckère, et une pétition lancée par Amnesty International a déjà recueilli 100 000 signatures. Une grande manifestation pour Olivier est également prévue ce 22 janvier à l'Albertine pour célébrer son anniversaire. Il aura 42 ans.

**Sur son compte Facebook, Nathalie, sa sœur, a repris les mots d'Irène Khan : « Il ne peut y avoir de paix sans justice et respect des droits humains. » Une réaction ?**

Je ne peux pas admettre que face à la détresse d'une famille qui s'est toujours montrée exemplaire au niveau de sa citoyenneté belge, Olivier fasse l'objet d'un vil marchandage politique. La situation n'est pas suffisamment prise à bras-le-corps. Il y a urgence. La crainte de la famille, c'est de récupérer Olivier quand il sera trop tard.

[SUITE PAGE 14]